RÉSEAUX D'AIDE À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS : COMMENT FAIRE MIEUX ?

Face à l'évolution des pratiques et l'émergence de nouveaux outils, les réseaux traditionnels d'aide à la création d'activités se doivent d'évoluer. La Maison de l'emploi de Marseille a réalisé un audit et propose des pistes pour se transformer. Synthèse.

maison de l'emploi de Marseille
(tout le monde s'y retrouve)

La Maison de l'emploi de Marseille (MDEM) a pour vocation de coordonner l'information, de créer du lien et d'optimiser l'efficacité des acteurs et des politiques publiques en faveur de l'emploi et de la création d'activité. Depuis 2009 en particulier, elle anime et soutien le réseau marseillais à la création d'entreprise. En effet, la création d'activité est un indicateur important de la santé de l'économie locale. C'est aussi un moteur essentiel du développement de l'emploi.

Les transformations sociétales à l'œuvre depuis plus d'une décennie ont fortement fait évolué les rapports entre les individus.

La place importe du numérique dans notre quotidien par exemple, a bouleversé les usages et pratiques des porteurs de projet de la création d'activité et les jeunes créateurs.

Les motivations et déterminants de l'entrepreneur en devenir, ont aussi évolué, permettant de voir émerger de nouvelles formes et espaces d'accompagnement à la création d'activité et au développement pour les jeunes créateurs.

Pour ces raisons, la MDEM a souhaité faire le point, en réalisant un audit sur les tendances et pratiques en cours.

Sa finalité est de réfléchir et proposer des pistes de collaborations plus en phase avec les nouveaux besoins et de créer encore plus de synergie et de coopération territoriale.

Cet Audit a été confié à Amnyos, cabinet d'expertise et d'audit des politiques publiques. Pour mener à bien cet audit un comité de suivi a été mis en place, réunissant les techniciens institutionnels (Direccte, Conseil régionale Région Sud, Métropole Aix-Marseille-Provence, ville de Marseille et Pôle emploi). À la suite de cet audit, des orientations ont été identifiées.

Aussi, la Maison de l'emploi de Marseille, réalise avec les principaux réseaux de la création d'activité, un tableau de bord annuel sur l'état de la création d'activité.

Nous exposons dans ce document les principaux enseignements de l'audit et du tableau de bord.

maison de l'emploi de Marseille
(tout le monde s'y retrouve)

UNE FORTE HAUSSE DE L'ACTIVITÉ SUR UN MARCHÉ EN PLEINE ÉVOLUTION

Avant d'entrer dans le détail des préoccupations des créateurs et des opérateurs, un rapide coup d'œil sur le bilan de l'activité des réseaux existants montre l'importance des enjeux. Le réseau d'aide et d'accompagnement à l'activité a connu au cours de la dernière décennie une forte croissance du nombre de dossiers traités. Ainsi en 2011, les 15 structures participantes* à l'étude menée par la Maison de l'Emploi déclaraient près de 5 000 dossiers d'accueil de porteurs de projets et 3 890 en accompagnement. Six ans plus tard, le nombre de dossiers traités en accueil a pratiquement doublé et atteint les 8 600. Le nombre de personnes accompagnées est également en hausse avec 4 700 unités.

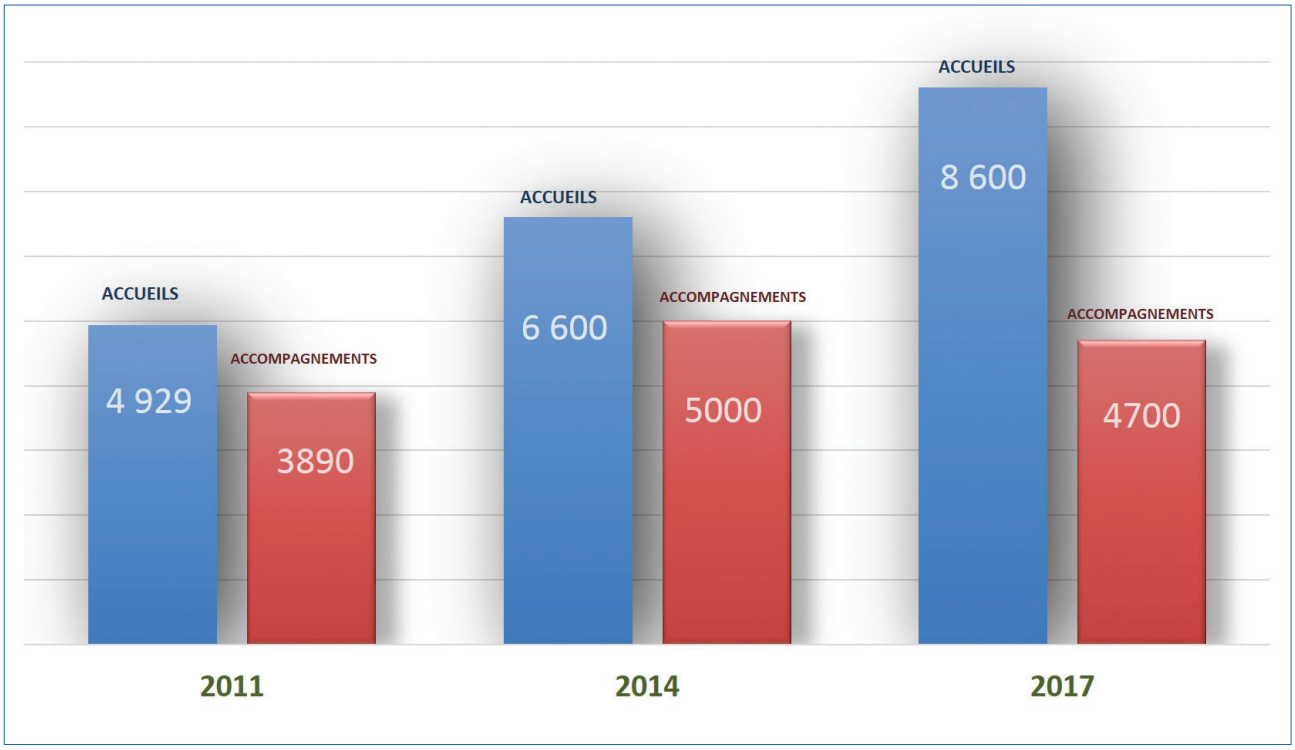

MDEM / Tableaux de bord annuels de l'activité des réseaux de la création de 2011 à 2017
(Données collectées et traitées par Ensembles Consulting)

* Les structures participantes : Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), BGE Accès Conseil, Club des créateurs d'entreprises 13 (CCE 13) –en volume, Chambre de Commerce Marseille-Provence (CCIMP), Chambre des Métiers et de l'Artisanat Région PACA (CMA) Cosens, Dolce Casa services, Initiative Marseille Métropole (IMM), Inter Made, Entrepreneurs et associés ESIA, Le Carburateur, Marseille Innovation, Positive Planet, Provence Création d'Entreprise (PCE).

De 2011 à 2017, le nombre de créateurs et le suivi de post-création confirment naturellement cette tendance haussière passant de 618 créateurs accompagnés en 2011 à 1 600 en 2017. Le nombre de personnes en suivi après leur création (post-création) atteint les 1 800 en 2017 contre 1 083 en 2011.

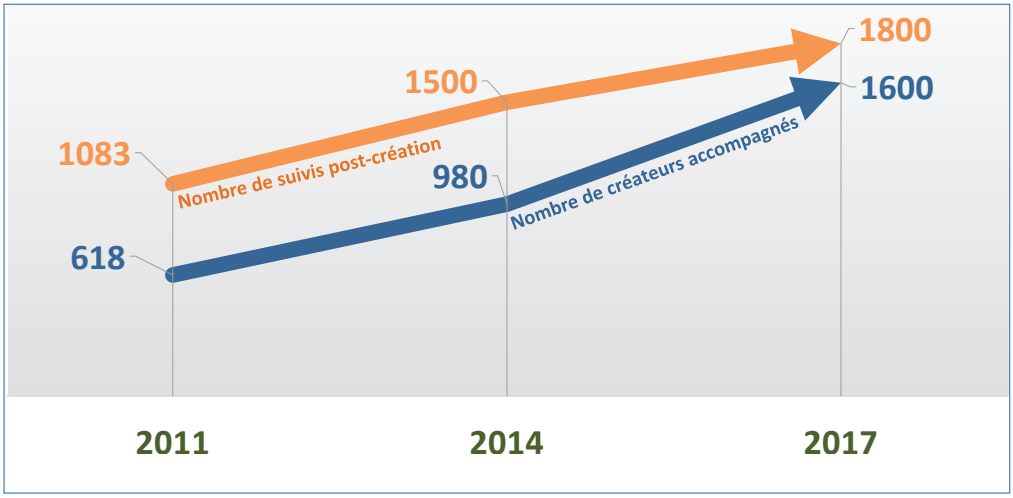

MDEM / Tableaux de bord annuels de l'activité des réseaux de la création de 2011 à 2017
(Données collectées et traitées par Ensembles Consulting)

L'évolution de l'activité des structures d'accompagnement est d'autant plus remarquable que durant la période le nombre de création d'entreprises a été relativement stable, voire en baisse. La croissance de l'activité des structures recensées a en effet été plus forte que son « marché » en lui-même. Ainsi à Marseille, le nombre total de création d'entreprises atteignait 9 743 en 2009 selon l'Insee. Huit ans plus tard, le chiffre était en légère baisse à 9 943 après trois années sous la barre des 9 000 créations annuelles.

Évolution des créations d'entreprises Marseille									
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ensemble	9 743	10 381	9 194	9 287	9 026	8 846	8 547	8 857	9 943
Entreprises individuelles	6 901	7 482	6 294	6 399	6 085	5 747	5 508	5 510	6 216

Sources : INSEE

Même constat de légère baisse à l'échelle des Bouches-du-Rhône. En 2009, 23 693 créations d'entreprises étaient dénombrées, en 2017 le chiffre était réduit de 1 517 unités pour atteindre un total de 22 176, soit une baisse de plus de 6% du nombre de créations d'entreprises.

Outre cette évolution quantitative, des changements qualitatifs sont à

l'œuvre. Les usages et les pratiques des porteurs de projets changent sous l'influence de la révolution numérique, l'offre des professionnels se transforme également tandis que de nouveaux acteurs apparaissent. Les financements et co-financements publics des intervenants du secteur fixent de nouvelles priorités sur certains enjeux et problématiques territoriales.

UN BESOIN DE PERSONNALISATION ET DE PARTAGE

Pour cet audit, plus d'une cinquantaine de personnes, porteurs de projet et jeunes créateurs (dont l'entreprise est immatriculée depuis moins de 3 ans) ont été interviewées afin de réaliser un état des lieux. Au terme de ces entretiens plusieurs constats peuvent être dressés : l'ensemble des personnes interrogées jugent utile l'accompagnement dont elles bénéficient ou ont bénéficié. Cet accompagnement leur a notamment permis de passer de la motivation initiale (recherche d'un montage financier ou d'une aide) à la prise en compte des différents volets et enjeux de leur projet.

D'autres observations tirées de ces échanges avec les porteurs de projets et les jeunes créateurs d'entreprise sont plus nuancées. L'accès à l'information reste plutôt difficile et le bouche à oreille demeure le canal principal. Autre phénomène observé qui ajoute à la complexité de l'accompagnement : la diversité des profils et des besoins car **il n'y a pas un parcours et un individu types dans la création d'entreprise.**

Aussi, les demandes et attentes exprimées se concentrent sur l'évolution des process et de la mise en relation.

De ces entretiens avec les bénéficiaires, plusieurs souhaits précis s'expriment :

1. Proposer des rencontres et échanges collectifs « pour s'enrichir » et « bénéficier de retours d'expérience » entre « pairs entrepreneurs. » Les chiffres collectés dans le réseau montrent que l'accompagnement individuel reste largement majoritaire. Plus de 9 accompagnements sur 10.

2. Bénéficier d'expertises ponctuelles sous forme d'ateliers de travail avec des mises en situation pour avancer concrètement sur le projet.

3. Pouvoir disposer d'un suivi sur le long terme pour garder un fil rouge et rompre avec la solitude du dirigeant.

Quant à la communication grand public, elle doit d'abord tenir compte de la préoccupation essentielle de l'entrepreneur - créer et développer son activité – plutôt que d'insister sur le « parcours vers la création » qui n'est pas un but en soi.

Ces constats relevés à l'issue des entretiens peuvent être éclairés à l'aune

des travaux plus larges concernant l'évolution de la figure de l'entrepreneur à l'heure des transformations multiples de la société, à la fois en matière technologique mais aussi économiques, sociales et réglementaires. Ces dernières années, l'entrepreneuriat a été largement promu comme l'une des solutions au développement économique et à l'emploi, à l'instar du phénomène de « *gig economy* » : tous entrepreneurs à l'ère des plateformes numériques ! Cette économie qui concentre de nombreux « *petits boulots* » se déploie dans de nouveaux lieux qui permettent de tester et de grandir au contact des autres. Fablab, et living labs se multiplient comme les espaces de coworking. Ils sont des lieux fertiles à l'économie collaborative et à l'innovation sociale. Ils contribuent à donner du sens au travail et crée du lien social.

Ces nouvelles pratiques entraînent de nouvelles attentes des entrepreneurs d'aujourd'hui. Ils sont dans un rapport plus sélectif, dans une « logique caféteria » (je prends ce dont j'ai besoin à l'instant t et je me resservirai si besoin) et une approche très pragmatique (parcours itératifs, expérimentation sur le tas).

Pour les réseaux d'accompagnement, il faut désormais tenir compte de ces nouvelles pratiques et aspirations qui entraînent plusieurs modèles d'entrepreneuriat. Cela nécessite une autre mobilisation de l'offre d'appui en renforçant les approches centrées sur les personnes dans une logique collaborative.

Une évolution d'autant plus nécessaire mais complexe que l'analyse des publics actuellement adressés témoignent de la fragilité relative de certains publics, relativement éloignés des dernières générations de « millenials » connectés et créatifs.

Ainsi en 2018, sur l'échantillon retenu par l'étude concernant les personnes accueillies (5 045 recensées (38% de femmes et 62% d'hommes, âge moyen 38 ans), 68% étaient des demandeurs d'emploi (équivalent à 2014), 37% des allocataires du RSA, 13% présentaient la reconnaissance handicap et 21% résidaient dans un quartier prioritaire de la ville. La part des jeunes a également tendance à reculer.

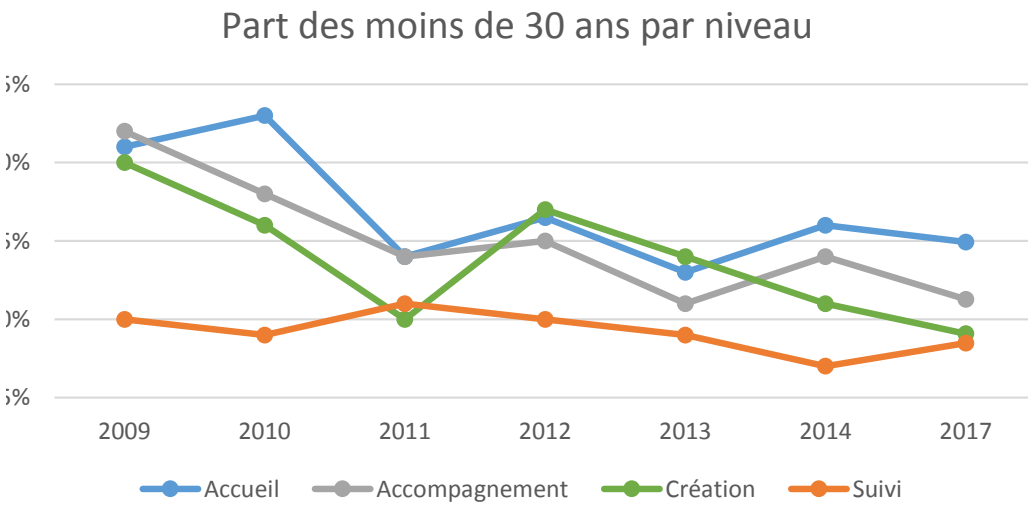

Source : MDEM / Tableaux de bord annuels de l'activité des réseaux de la création de 2011 à 2017. Données collectées et traitées par Ensembles consulting.

LES TIERS LIEUX, NOUVEAUX ACTEURS DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

La réalisation de cet audit met en lumière l'émergence de nouvelles manières d'entreprendre qui se déclinent sous trois formes. La GIG Economy, l'intrapreneuriat, la start-up s'avèrent être autant de moyens déclinés pour créer. Par ailleurs, la création d'activités induit également des comportements spécifiques qui ont été analysés à l'aune de différents critères.

L'ANALYSE COMPORTEMENTAL SUR L'ENTREPRENEUR	LES NOUVELLES FORMES D'ENTREPRENARIAT
L'Effectuation :	**GIG Economy**
L'effectuation résume une nouvelle manière de concevoir la démarche d'entreprendre. La vision de projet se construit autour du porteur et non de l'idée. Le porteur de projet va s'appuyer sur toutes les ressources dont il dispose pour donner du sens au processus entrepreneurial. Son action s'oriente selon un calcul coût/avantage à chacune des phases du projet afin de limiter toute menace. Le principe est de coconstruire le projet en favorisant l'engagement des parties prenantes au moment opportun. Ainsi, il appréhende son environnement de manière stratégique en ayant conscience que les actions qu'il mène influenceront l'évolution de son évolution.	L'économie de travailleurs indépendants et sous-traitants payés à la tâche et non au mois en plein essor grâce à Internet et aux plateformes de services. Les travailleurs indépendants ne disposent pas de contrat à long terme comme les salariés en CDD ou CDI, mais réalisent leur activité professionnelle sous la forme de missions, qu'ils facturent à ses clients.
La Causation	**Start-Up**
La causation traduit le comportement d'un entrepreneur calculateur et planificateur. Il analyse en permanence son environnement afin d'identifier les risques, les forces, les menaces et les opportunités. Il cherche à maximiser son profit en minimisant le plus les contraintes. Pour cela, il se donne des objectifs, il planifie ses actions et recherche en permanence les moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.	La start-up est une « une organisation temporaire à la recherche d'un business model industriable, rentable et permettant la croissance. » La SAS est un statut apprécié par les investisseurs grâce à la flexibilité qu'elle accorde aux associés pour la gouvernance de la structure.
Le « Bricolage »	**L'Intrapreneuriat :**
Le Bricolage est un processus où l'entrepreneur agit en deux temps. D'abord, il va accumuler de nombreuses ressources sans véritablement savoir, au préalable, à quoi il va les allouer. Ensuite, il les utilise chemin faisant pour résoudre les différentes difficultés qu'il rencontre.	Il permet aux salariés d'une entreprise de mener un projet innovant de bout en bout en leur sein tout en gardant leur statut d'employé.

LES PROFESSIONNELS DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ EN MANQUE DE VISIBILITÉ

Après la demande, l'audit s'est intéressé à l'offre. Des entretiens ont été réalisés auprès d'une quinzaine de structures du territoire, plus ou moins récentes et de tailles différentes. Plusieurs observations témoignent des changements en cours du côté des opérateurs. Nous constatons une accentuation de la situation de concurrence et une diminution des possibilités de financement des structures d'accompagnement. Ceci a pour conséquence de limiter les possibilités de collaboration entre-elles.
Aussi bien que les professionnels de la création d'activité se connaissent, la perception du travail et des offres de chacun n'est que plus ou moins complète. Autre constat, il n'y a pas assez de communication globale et peu dans une logique territoriale, centrée sur les usagers.

Toute volonté de coopération entre les professionnels de la création d'activité se heurte ainsi à d'importantes résistances comme la concurrence dans les offres et la «bataille du sourcing». A ces facteurs, s'ajoutent des difficultés liées à la commande publique « *qui a beaucoup évolué, souvent de manière peu coordonnée, ce qui participe à la complexité de l'environnement de la création* » souligne l'audit.

Ainsi, le secteur affiche peu de visibilité à trois ou quatre ans. Les structures cherchent à développer des offres complémentaires, notamment dans le coworking, afin de tenter de sécuriser leur modèle. S'il est illusoire de disposer d'une vision stabilisée du « qui fait quoi », l'enquête souligne que les interfaces entre les acteurs sont nécessaires et constituent un bon accompagnement pour les porteurs et les créateurs. Au total, elles permettront d'atteindre un objectif partagé : plus de porteurs... mieux orientés.
Plus largement, des études et travaux complètent l'état des lieux de l'offre générale en matière d'accompagnement et création d'activité. Ici aussi, le marché évolue beaucoup. De nouvelles

CO WORKING : LA RUCHE

La Ruche depuis juin 2013, propose un espace de travail collaboratif de 4 50m² principalement dédié aux porteurs de solutions d'avenir à impact positif pour la société. La ruche procure un confort de vie à chacun des travailleurs, en privilégiant les rencontres, le partage de ressources, de compétences, et en proposant des places en Ruche-crèches. Elle favorise ainsi le développement professionnel et l'épanouissement personnel de sa communauté. Véritable laboratoire d'entrepreneuriat social, la ruche offre une émancipation professionnelle et personnelle aux demandeurs d'emploi par un accompagnement collectif à la création d'entreprise durant 9 mois.

offres portées notamment par des acteurs privés émergent : tiers-lieux associatifs, fablabs, livings labs, CAE, Scop dédiées à l'appui aux porteurs avec des logiques de communautés de partage et d'expérimentation ; les écoles, IAE et universités créent des incubateurs, accélérateurs et des programmes de créativité et d'idéation. Les espaces de travail partagés se multiplient et offre de l'animation et des services associés aux bénéficiaires. Ces nouvelles propositions intègrent bien l'approche écosystémique nécessaire à l'accompagnement en s'appuyant sur des offres agiles, à la carte, souvent avec des partenaires (plateforme) et dans une logique horizontale : pas de silo mais une acceptation de la complexité. Cependant le public visé est très orienté start-up et jeunes créateurs.

Pourtant comme on l'a vu, le public de créateurs affiche pourtant une grande diversité de personnes. Les opérateurs traditionnels, pour peu qu'ils évoluent, n'ont pas dit leurs derniers mots...
De nombreux dispositifs destinés à développer le numérique ont été mis en place ces dernières années. Profitant de ce développement technologique, les façons de travailler se diversifient en réponse au contexte économique. La mise en place de tiers-lieux destinés à faciliter la collaboration et le partage des connaissances contribuent à l'optimisation de la création d'activités : espaces de coworking, fablabs, living labs notamment.

ESPACES DE COLLABORATION ET DE CO-CONSTRUCTION
FABLAB :
Les FabLabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique. Ce lieu d'expérimentation stimule l'invention. Ouvert au public, il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils notamment des machines-outils pilotées par ordinateur pour la conception et la réalisation d'objets.
LIVING LABS :
Le living lab est un lieu partagé pluriel dans son approche et dans sa forme. Il favorise l'innovation ouverte, facilite le partage de réseaux et implique les utilisateurs dès le début de la conception.
ESPACES DE COWORKING :
Ces espaces donnent la possibilité à ses membres d'intégrer une communauté de coworkers avec lesquels créer des partenariats, faire naitre des synergies, germer de nouvelles idées, stimuler l'activité.
CROWDFUNDING :
L'expression crowdfunding recouvre tous les outils et méthodes de transactions financières qui font appel à un grand nombre de personnes afin de financer un projet. Le crowdfunding, fonctionne sur un système de dons sans contrepartie. Le crowdfunding avec récompense (reward based crowdfunding) s'est fortement développé ces dernières années avec des plateformes comme Ulule et KissKissBankBank. En échange d'un soutien financier, le porteur de projet offre une contrepartie symbolique ou matérielle.

L'apparition de tiers-lieux met à disposition du plus grand nombre un environnement de consommation, de création et de production inédit. C'est par le partage et la production de biens communs avec des individus hétérogènes, que le tiers-lieu permet de générer de nouveaux services à valeurs ajoutées pour le territoire

Le Fablab Belle de Mai

Ouvert depuis novembre 2013, le Fablab de la Friche de la Belle de Mai, porté par les associations ZINC et Résonance Numérique, est un lieu ouvert à destination de tous les publics. Il propose aux porteurs de projet et jeunes créateurs, des ateliers de créativité, des temps de formation rapide et des accès aux machines à commandes numériques, afin d'expérimenter et d'appréhender ensemble la conception et la fabrication numérique de leurs idées. L'équipe du Fablab favorise une approche pédagogique, l'émergence de ressources collectives et le partage d'expériences.

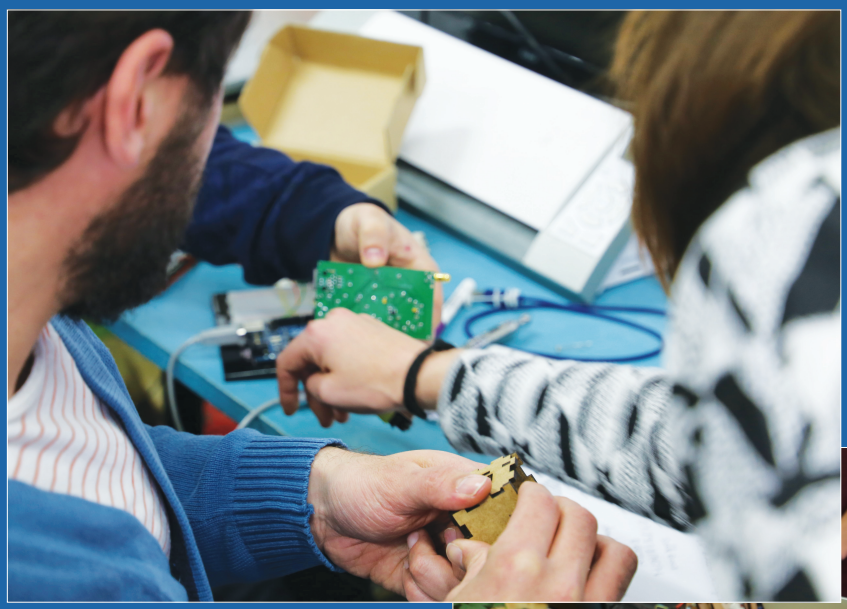

LIVING LAB T CRÉATIF

Ouvert en 2016, T.Créatif est un lieu de recherche de solutions pour des Territoires Durables. Ce living Lab propose de faire de la recherche autrement et en intelligence collective afin de favoriser la créativité et l'innovation territoriale. T. Créatif permet le décloisonnement entre les milieux académiques et non académiques. Il fait évoluer les pratiques et les projets interdisciplinaires à travers une veille, des moments d'échanges et une recherche opérationnelle.

FRENCH TECH

Initiée par le Gouvernement en 2014 la French Tech est une marque collective et territoriale. Celle-ci a pour vocation de valoriser et de dynamiser l'écosystème des startups.
Aix-Marseille est l'une des premières métropoles nationales à obtenir ce label avec la marque Aix-Marseille-French Tech (AMFT). Depuis de nombreuses initiatives ont été menées pour stimuler l'offre de services pour les startups. Aujourd'hui, l'AMFT est devenu incontournable dans l'écosystème local. Fort de ce succès la Métropole décroche en 2019 un nouveau label « Capital French Tech ». L'ambition affichée est de parvenir à faire de la « communauté French Tech » l'un des meilleurs écosystèmes à l'échelle mondiale.

SOUTENIR UNE DYNAMIQUE COLLABORATIVE DANS UNE LOGIQUE TERRITORIALE

L'enjeu principal est désormais de proposer une offre plus agile ; mobilisable selon les besoins du porteur/créateur reposant davantage sur un réseau de partenaires plutôt que sur une expertise interne.
L'audit préconise ainsi de « créer une communauté d'opérateurs de la création d'activité » avec un premier cercle composé des acteurs traditionnels et un deuxième, ouvert, comprenant des opérateurs proposant des offres complémentaires ou différentes.
Cette communauté pourrait aussi permettre de favoriser le recrutement en mettant en synergie des actions de sourcing ou de communication centrées sur l'usager en dépassant la logique institutionnelle. Cette démarche collaborative doit ainsi contribuer à répondre aux défis liés à la fracture numérique compte tenu de la diversité des publics.

Ainsi l'audit préconise que l'action territoriale, en direction des publics désirant créer une activité, se doit d'être collective, partenariale, au plus près des besoins et pratiques des publics et mieux comprise par ces derniers.

UN PLAN D'ACTIONS EN QUATRE AXES

Les opérateurs mobilisés dans l'accompagnement à la création d'activité sont à la croisée de nombreuses politiques publiques : emploi, développement économique, soutien à l'innovation... Ils les abordent dans leur mission et les solutions proposées auprès des porteurs et jeunes créateurs, à chaque étape de leur parcours. De l'idée au projet, en passant la création et le test, ils participent aussi à aider au développement de l'activité. Comment s'organiser pour créer des synergies dans la cohérence et l'efficacité ? L'audit propose de prioriser quatre axes d'actions.

- 1ER AXE :
Mise en place d'une information complète et lisible de l'offre d'accueil et d'accompagnement à la création d'activité.

La création d'un espace numérique interactif avec et pour les opérateurs pourrait être créé afin de répondre aux besoins d'informations du public. Le rapport souligne que l'outil peut être relativement simple à lancer en s'appuyant notamment sur l'outil cartographique de la Maison de l'emploi. L'audit invite à s'inspirer des bonnes pratiques développées dans la Métropole de Lille.

- 2E AXE :
Soutenir une approche territoriale collaborative.

C'est la vocation de la communauté de la création d'entreprise afin de contribuer à rendre visible et accessible l'offre en fonction de chaque personne. Pour ce faire, le programme territorial pourrait s'appuyer sur une refonte du dispositif de primo-information porté par la Maison de l'emploi de Marseille, co-construit et animé par les professionnels de la création d'activité. Ce dispositif informe et sensibilise les porteurs d'idée de création d'activité et donne une bonne visibilité et lisibilité des différentes formes entrepreneuriat, des solutions d'accompagnement et permet ainsi une parfaite orientation vers le ou les dispositifs les mieux adaptés.
La primo-information s'inscrit dans une logique de proximité territoriale et dans une volonté de faciliter le lien entre les publics porteurs d'idée et les professionnels de la création d'activité. Elle développe aussi la collaboration et les synergies entre les opérateurs.
Cependant ce dispositif élaboré il y a plusieurs années déjà et qui a permis d'informer plus de 8 000 porteurs d'idée, doit être amélioré, repenser dans son animation et son déploiement au sein des différents territoires pour une grande proximité.
Outre la Primo-information, nous pourrions également proposer des

espaces et des temps d'échange et de dialogue entre les professionnels de la création d'activité, ouverts aux structures prescriptrices et au Service Public. Ceci afin de favoriser les complémentarités et les synergies territoriales.
D'autres modalités doivent être prises en compte : identification des lieux avec une bonne flexibilité pour favoriser les pratiques collaboratives, une communication en proximité avec les acteurs de terrain pour bien « sourcer » et un programme d'événements « Créa » portés par les différentes structures comme un salon dédié aux professionnels sur la thématique. A terme, l'objectif est d'élargir la communauté avec d'autres lieux et d'autres types d'accompagnement.

- 3E AXE :
Favoriser une approche mutualisée du « sourcing ».

Bien dans l'esprit de la communauté « Créa » il s'agit de favoriser une concertation et une démarche territoriales de sourcing, en complément des actions déjà déployées par les différents acteurs de la création d'activité.

- 4E AXE :
Une offre ciblée pour les personnes éloignées du digital.

L'objectif est de répondre aux conséquences de la fracture numérique. Cela suppose de mettre à plat l'offre existante du territoire en matière de formation au numérique et de favoriser les collaborations efficaces entre les opérateurs de la formation et de la création d'activité.

LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS DE LA CRÉA

- **Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)**
  31, rue Mazenod 13002 Marseille
  www.adie.org

- **BGE Accès Conseil**
  Actipôle 12 - 7, Rue Gaston de Flotte13012, Marseille
  www.bge-provencealpesmediterranee.fr

- **Club des créateurs d'entreprises 13 (CCE 13)**
  45 rue Frédéric Joliot 13290, Aix-en-Provence
  www.entreprises-aix.com

- **Chambre de Commerce Marseille-Provence (CCIMP))**
  Palais de la bourse CS 21856 13221, Marseille
  www.ccimp.com

- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat Région PACA (CMA)**
  117 avenue du Prado 13008, Marseille
  www.cmar-paca.fr

- **Cosens**
  2 A rue de Rome 13001, Marseille
  www.moncosens.fr

- **Dolce Casa services**
  83 La Canebière, 13001 Marseille
  www.dolcecasaservices.com

- **Initiative Marseille Métropole (IMM)**
  Les Docks-Atrium 10.2, 10 Place de la Joliette, 13002 Marseille
  www.initiativemm.fr

- **Inter Made**
  41 rue Jobin, 13003 Marseille
  www.inter-made.org

- **France Active**
  www.franceactive.org

- **Le Carburateur**
  211 Chemin de la Madrague-Ville, 13015 Marseille
  www.le-carburateur.fr

- **Marseille Innovation**
  37 Rue Guibal, 13001 Marseille
  www.marseille-innov.org

- **Positive Planet**
  60 Avenue de la croix Rouge, 13013 Marseille
  www.positiveplanetfrance.org

- **Provence Création d'Entreprise (PCE)**
  Tech'Indus D - 1er étage - 645 Rue Mayor de Montricher,13290 Aix-en-Provence
  www.pce-conseil.fr

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- **La Métropole d'Aix-Marseille-Provence**
- **La Ville de Marseille**
- **Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**
- **Le Conseil régional Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur**
- **La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Provence-Alpes-Côte-d'Azur**
- **Pôle emploi**

Plan d'actions de la Maison de l'emploi de Marseille (MDEM)

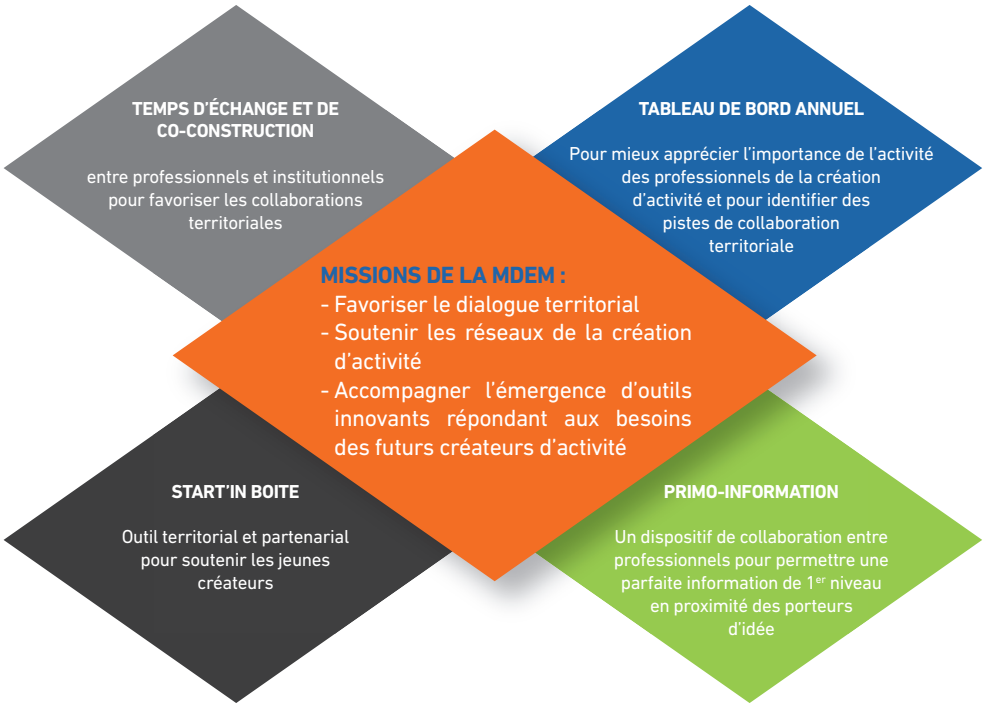

Annexe : L'activité des réseaux de la création d'activité en chiffres

► CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ACCUEILLIES :

- Age moyen : 38 ans
- 38% de femmes et 62% d'hommes
- 25% de moins de 30 ans
- 36% des personnes ont un niveau CAP et infra
- 68% de demandeurs d'emploi
- 37% d'allocataires du RSA
- 15% de salariés
- 13% de travailleurs handicapés
- 21% résident en Quartier Politique de la Ville

.

► CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES :

- Age moyen : 39 ans
- 39% de femmes et 61% d'hommes
- 25% de moins de 30 ans
- 31% des personnes ont un niveau CAP et infra
- 66% de demandeurs d'emploi
- 39% d'allocataires du RSA
- 15% de salariés
- 10% de travailleurs handicapés
- 15% résident en Quartier Politique de la Ville

► CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES QUI ONT CRÉÉ :

- Age moyen : 39 ans
- 38% de femmes et 62% d'hommes
- 21% de moins de 30 ans
- 40% des personnes ont un niveau CAP et infra
- 63% de demandeurs d'emploi
- 40% d'allocataires du RSA
- 15% de salariés
- 8% de travailleurs handicapés
- 20% résident en Quartier Politique de la Ville

(Données collectées et traitées par Ensembles Consulting)

maison de l'emploi de Marseille

(tout le monde s'y retrouve)

Retrouvez toutes nos publications
sur le site de la Maison de l'emploi de Marseille

--> www.mdemarseille.fr

MAISON DE L'EMPLOI DE MARSEILLE
4-10, rue des Consuls - 13002 Marseille
Tél. : 04.88.15.16.30
Directrice de publication : Stéphanie BENARD-CHAUVET